

Mardi 1 novembre 2011 à 06h00

Léguillac-de-l'Auche

## Une boulangerie bio au cœur du village



Les personnalités, le boulanger Cédric Dazin (deuxième à partir de la gauche) et Jules Charmoy, agriculteur bio de Saint-Aquilin, réunis pour l'inauguration. PHOTO JEAN-LOUIS CHANSEAU

Mercredi, Léguillac-de-l'Auche a inauguré sa boulangerie Épi Bio, en présence du maire Didier Banizette, entouré de Stéphane Guthinger, conseiller régional, Jacques Monmarson, conseiller général du canton, Jean-Pierre Saint-Amand, vice-président du Conseil général en charge de l'agriculture, et des premiers magistrats voisins de Razac, Saint-Léon et Annesse-et-Beaulieu.

L'implantation d'une boulangerie bio dans le bourg est un événement important, l'objectif étant de relancer le commerce dans cette commune rurale.

### PUBLICITÉ

#### Une volonté communale

C'est à partir d'une rencontre sur le marché de Saint-Astier que Cédric Dazin (jeune boulanger à la recherche d'un site) et Didier Banizette ont émis l'idée de cette installation dans un local communal. Dans son discours d'introduction, le maire a dit combien il était heureux d'avoir pu, avec l'aide de collectivités, participer à l'implantation d'un artisan boulanger.

Cette boulangerie artisanale est une émanation de trois agriculteurs, producteurs de blé biologique, et d'un jeune converti en boulanger. Le pain produit est cuit à l'aide d'huiles végétales recyclées, dégageant peu de gaz carbonique.

#### Les aides obtenues

Actuellement, en l'absence de magasin, le pain fabriqué est commercialisé auprès de collectivités : collèges et écoles primaires, ainsi qu'au lycée Bertran-de-Born de Périgueux. La vente aux particuliers sera possible le samedi matin après commande, en attendant l'ouverture de la boutique.

Cette ouverture a été possible grâce aux aides des collectivités et à Périgord initiative. Ce dernier a participé à hauteur de 8 000 euros (sur un investissement global de 55 000 euros), le Conseil général pour 15 000 euros, dans le cadre des plans départementaux Bourse à l'installation, et aux ventes directes de proximité, du fait que la Dordogne est une terre de produits de qualité. Une demande d'aide à la Région a été déposée, mais cette subvention n'a pas encore été accordée. La commune a amené au total 9 000 euros (une participation directe de 3 000 euros, inscrite au budget, un an de location gratuite et la gratuité du raccordement à l'assainissement).

Jean-Louis Chanseau